

Regards sur

# TALLARD

Bulletin d'information Municipal

n° 36 - Hiver 2014



Le  
de TOUR  
France

ATTRACTION UNIVERSELLE

5-27 juillet 2014 • 101<sup>e</sup> édition

  
Hautes-Alpes  
le département

TALLARD VILLE DEPART  
DIMANCHE 20 JUILLET



Depuis le premier janvier, Tallard, avec plus de 2000 habitants confirmés officiellement par l'INSEE, est incontestablement une commune attractive.

Dans le domaine économique et commercial, et malgré les recours contentieux systématiques de quelques opposants locaux à l'installation d'un magasin alimentaire Intermarché, les principales enseignes qui ont fait le choix de s'installer sur la nouvelle zone d'activités économiques, obtiennent progressivement les autorisations nécessaires.

Côté formation et culture, deux projets sont notamment dans les "starting-blocks" :

- Le centre de formation aux métiers de l'aéronautique, "Polyaéro", est sur la bonne voie. Le futur aérocampus qui sera installé sur les emprises foncières de l'ex zone ALAT, sera desservi directement par un carrefour d'accès depuis la route départementale 942, dont les travaux de construction sont en cours d'achèvement.

- La nouvelle Bibliothèque Municipale et la Maison des Solidarités s'installeront en lieu et place de l'ancienne Poste, Avenue Auguste Durand, dans l'ancien bâtiment communal dont les études préalables à son réaménagement et son extension, ont d'ores et déjà été confiées à un maître d'œuvre.

Les travaux de rénovation du quartier de la Cité E. Lambert, seront également achevés en 2014. Les importants travaux débutés au printemps dernier, ont d'ores et déjà permis de sortir des propriétés privées, l'ensemble des réseaux publics. Les réseaux secs et humides ont été entièrement repris, et les réseaux aériens enfouis. Cette opération s'achèvera cette année par la réalisation des voiries et trottoirs, ainsi que par la pose des mats d'éclairage publics et la réalisation des espaces de jeux.

Durant le premier semestre, la commune procédera également à la réfection complète de ses trois sanitaires publics. Cette opération permettra d'améliorer très sensiblement la qualité de services en direction de la population, et permettra d'accueillir dignement nos visiteurs et touristes. Cette rénovation servira également la démarche engagée par Tallard en fin d'année 2013 en vue de sa labellisation en "Station Classée de Tourisme" par l'État.

Enfin, comme en 2007, le 20 juillet prochain Tallard aura le plaisir et le privilège d'accueillir à nouveau un départ du Tour de France. Cet événement mondialement suivi, sera l'occasion de promouvoir notre commune, qui, le temps d'une journée, sera sous le feu des caméras du monde entier. Tallard est bel et bien attractive.

## Un point sur les travaux

### Cité Lambert

C'est notamment en compagnie de Daniel Borel et Danielle Robert que Jean-Michel

Arnaud a effectué lundi 21 octobre une visite sur le site du chantier de la cité Lambert, dont la première phase de travaux a débuté au printemps dernier. Un chantier d'envergure, qui s'achèvera dès ce printemps, avec la suppression des lignes aériennes et leurs anciens poteaux, désormais enfouies, la pose des mats d'éclairage public et la réalisation des enrobés avant l'été 2014. Ce chantier fut de longue haleine, mais attendu par les habitants, qui bénéficieront prochainement, en plus de réseaux entièrement rénovés, d'espaces verts, terrain de jeux et boudromes normalisés, places de parking...

Une cure de jouvence bien méritée pour ce lotissement datant des années 60. Une opération d'un coût total de 870 000 euros financée notamment par le Conseil Général à hauteur de 30 %.



### Accès polyaéro

L'hiver n'arrête pas ce chantier, première pierre portée à l'édifice de ce beau projet d'avenir qu'est le centre de formation aux métiers de la maintenance aéronautique "POLYAERO".

C'est en face du Collège Marie Marvingt et par un nouveau carrefour dont les travaux sont en cours d'achèvement que se fera l'accès au centre



## SOMMAIRE

Edito .....	2
Travaux - Urbanisme .....	2
Nouveaux services .....	4
Actualités du trimestre .....	5
Tour de France 2014 .....	8
Rythmes scolaires .....	10
Développement économique .....	11
Etat civil / Elections municipales .....	12

de formation. Ce nouvel aménagement permettra en outre de marquer davantage l'entrée sud de Tallard et de réduire, souhaitons-le, la vitesse des véhicules utilisant la RD 942.

L'identité du pôle aéronautique de Tallard s'appuiera maintenant sur trois secteurs "Aéro" : l'Aérodrome, l'Aéropôle et l'Aérocampus.

## Jardin du souvenir

C'était une demande et une attente forte de la population tallardienne, elle est aujourd'hui satisfaite. Un espace du cimetière de Tallard a pu être aménagé pour y accueillir un jardin du souvenir, en complément du columbarium qui a été construit en 2012.

Cet espace permet dorénavant aux familles d'y disperser les cendres de leurs proches et de s'y recueillir.



## Nouvelles toilettes publiques pour Tallard

Tallard dispose de trois sanitaires publics dans un état peu acceptable pour une commune dont l'attractivité et l'ambition touristique demeurent marquées.



Fort de ce constat, une procédure d'appels d'offres a été lancée courant 2013, afin de retenir une entreprise à qui sera confiée le chantier. Les travaux sont actuellement en cours de réalisation et seront achevés avant l'été, afin que l'ensemble des sites soient opérationnels avec le début de la saison touristique, et le départ du Tour de France prévu le dimanche 20 juillet prochain.

Les nouveaux dispositifs qui seront installés seront accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), et permettront en outre à la collectivité de faire des économies en eau potable.

## Un nouveau tracteur pour les services techniques

Le matériel vieillissant impose un renouvellement régulier afin de garantir une continuité de service. C'est le cas pour le petit tracteur utilisé pour de nombreuses tâches, dont le déneigement des petites rues du centre ville, ainsi que l'entretien des espaces verts.

Ce véhicule qui sera livré dans les tous prochains jours permettra de garantir un travail efficace au service du cadre de vie des Tallardiens.

## Extension du groupe scolaire Saint-Exupéry Programmation des travaux

La commune de Tallard connaît un dynamisme démographique constant passant de 1350 habitants en 1999 à 2045 habitants officiellement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 soit 52% de croissance en 15 ans !

Ce dynamisme démographique se traduit donc par une progression sensible et quasi constante du nombre d'enfants scolarisés sur la commune. En 2003, l'école publique Saint-Exupéry comptait ainsi six classes ; deux classes de maternelle et quatre classes de cycle élémentaire.

Dix ans plus tard, à la rentrée de septembre 2013, le groupe scolaire Saint-Exupéry ne compte pas moins de huit classes, et les projections pour la rentrée 2014 confirment d'ores et déjà clairement une nouvelle progression du nombre d'enfants qui seront scolarisés sur l'établissement.

Ainsi, après avoir réalisé en 2003-2004, d'importants travaux de restructuration et d'extension du groupe scolaire Saint-Exupéry, la commune doit aujourd'hui réaliser une nouvelle extension du groupe scolaire, notamment par la création d'une nouvelle salle de classe.

Pour la définition du programme de travaux, la commune s'est attachée les services d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Ce programme est aujourd'hui sur le point d'être validé et permettra dans les prochaines semaines de retenir l'architecte qui travaillera sur le projet.



# NOUVEAUX SERVICES

## La Poste : Plateforme de Distribution du Courrier



Mardi 10 décembre marque le jour de la mise en service de la nouvelle Plateforme de Distribution du Courrier sur l'Aéropôle de Tallard.

Fruit d'une collaboration vertueuse public/

privé, ce projet a pu voir le jour suite à de nombreuses discussions entre le groupe La Poste et la Mairie. Il existe également suite à la rencontre avec un porteur de projet privé qui a pris en charge la construction de locaux accueillant aujourd'hui la nouvelle plateforme de tri, et y développer aussi son projet d'entreprise.

Après l'installation d'un nouveau bureau de poste en cœur de Ville en 2011, cette Plateforme de Distribution du Courrier concourt à la modernisation du service postal avec le groupement de 15 emplois et la création d'un nouvel "Espace Clients" dédié aux entreprises. Les deux structures sont complémentaires, tant dans les services que dans les horaires :

- Accueil client de 8h à 9h30 et de 12h30 à 15h du lundi au vendredi, le samedi matin uniquement

- Ouverture des Boîtes Postales dès 8h à la plateforme ou mise à disposition au bureau centre après 9h

- Départ du courrier comme actuellement.

Rien ne change pour les usagers et clients du bureau de poste du centre ville, et plus de confort est proposé aux entreprises du secteur pour leur dépose de colis. Le cadre de travail est aussi amélioré pour les postiers avec des espaces de travail nouvelle génération, réglables en hauteur, le tout baigné de soleil et de lumière. Rien à voir avec l'ambiance plutôt sombre de l'ancien centre de tri situé avenue Auguste Durand.

## Point sur la Bibliothèque Municipale et la Maison des Solidarités

C'est un projet porté par la Municipalité, en lien étroit, pour ce qui est de la Maison des Solidarités, avec le Conseil Général. Le

bâtiment communal de l'ancienne Poste accueillera prochainement une nouvelle Bibliothèque Municipale ainsi qu'une Maison des Solidarités. Dans un souci de mutualisation de ses services au sein d'un seul et même bâtiment, la Commune de Tallard et le Conseil Général ont en effet fait le choix d'une optimisation des conditions d'utilisation et d'exploitation des locaux. D'une superficie d'environ 230 m<sup>2</sup>, le bâtiment communal libéré par La Poste depuis la fin de l'année 2013 se trouve en effet idéalement situé en cœur de village et offrira toutes les garanties d'accessibilité aux publics et usagers de la future Bibliothèque Municipale et de la Maison des Solidarités. Dans cette optique de mutualisation des locaux, la Commune et le Conseil Général ont convenu de confier à la Ville de Tallard la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des opérations d'aménagement et d'extension du bâtiment visant à l'accueil de ces deux nouveaux services. Le Conseil Général prend en charge la totalité des coûts liés aux travaux de la Maison des Solidarités. Cette prise en charge prendra la forme d'un versement par le Conseil Général des Hautes-Alpes au bénéfice de la Commune sous la forme d'un fond de concours.

La commune qui a la maîtrise d'ouvrage globale de cette opération, a mené une procédure de consultation en vue de retenir un maître d'œuvre.

L'architecte Michel Perrin s'est ainsi vu confier la conduite technique du projet et a achevé le dossier d'état des lieux du bâtiment existant. Il travaille actuellement à la définition des premières orientations architecturales du projet, lesquelles seront prochainement présentées à la commune. Dans le cadre du planning prévisionnel de réalisation de l'opération, un permis de construire devrait être déposé d'ici la fin du mois d'avril, pour un début des travaux avant la fin de l'année.

**Qu'est ce qu'une Maison des Solidarités ? C'est un lieu d'accueil et de proximité concernant l'Aide Sociale à l'Enfance, la Protection Maternelle et Infantile, l'Aide aux Personnes Agées, la Protection des Majeurs Vulnérables, l'Aide aux Personnes Handicapées, l'Insertion et le Logement. Le fonctionnement d'une Maison des Solidarités est à la charge totale du Conseil Général.**



## EHPAD la Durance

Le chantier est dans sa phase finale. Depuis la cérémonie de la pose de la première pierre qui s'est déroulée en début d'année 2013, les grues et autres engins ont disparu, laissant place à des aménagements techniques à l'intérieur du nouveau bâtiment. D'après Sylvie Turin, directrice du Centre Médical La Durance, les délais devraient être respectés, les entreprises, des Hautes-Alpes pour la plupart, ayant honoré leurs engagements tout en fournissant un travail de qualité. La chaufferie bois prévue pour alimenter les deux bâtiments est aujourd'hui opérationnelle. Equipée d'un filtre électromagnétique, cette installation ne rejette dans l'atmosphère qu'une fumée composée à 90 % de vapeur d'eau.

De nombreux dossiers de demandes d'inscriptions ont d'ores et déjà été réceptionnés, et les premiers résidents devraient pouvoir être accueillis dans la nouvelle "Résidence Jacques Foisset - EHPAD Les Vergers de La Durance" durant l'automne 2014.



## Déménagement du cabinet médical

Depuis le 10 décembre, le cabinet médical anciennement situé rue J. Bonfort s'est installé à proximité du centre médical La Durance, Pavillon Ramos. La commune qui a eu à cœur de maintenir ce service essentiel à la population tallardienne, est satisfaite qu'une solution ait pu être trouvée avec le centre médical La Durance afin que ce service essentiel à la population puisse être maintenu sur Tallard.





## Noël à Tallard

Les enfants de Tallard attendaient ce moment depuis plusieurs jours : avant même l'ouverture des portes, ils se demandaient s'il viendrait, s'il serait là aujourd'hui....

Mais il leur a fallu patienter... et pour cela, la Mairie de Tallard avait prévu un spectacle à la hauteur de leurs espérances, avec La Dresseuse de Curiosités. Ce spectacle proposé par Marie-France Helleu et son association "Artistes en Public" était mis en scène et interprété par deux artistes de la Drôme : le réchauffement climatique a forcé le timide Yok, un yéti du fin fond de l'Himalaya, à rejoindre les frontières de l'Europe, et s'approcher du cirque d'une belle danseuse. Elle le récupérera, apprendra à l'apprécier,



et ensemble, ils ont fait découvrir au public leurs tours, chorégraphies et mésaventures.

Un spectacle tendre et amusant, qui a su captiver l'attention des enfants pendant près d'une heure... avant l'arrivée du Père Noël !!!

Après avoir été assailli par les enfants, l'homme à la barbe blanche a pu distribuer à chacun d'eux un sachet de friandises et de nombreux bisous !!!

L'ensemble des personnes présentes était ensuite invité à se joindre au goûter offert par la commune, occasion pour Jean-Michel Arnaud et les membres du Conseil Municipal de Tallard d'échanger quelques mots avec des Tallardiens visiblement sensibles à cette attention.

## Repas des Aînés

Ce mercredi 18 décembre, les aînés de Tallard étaient conviés au traditionnel repas de Noël organisé par le CCAS et ses infatigables bénévoles : Céline Tabouret, Michèle Delmas, Annie Ledieu, Lucille Simonelli, Danielle Robert, Martine Paul, Marie-Christine Lazaro et Fernand Bard.

Jean-Michel Arnaud était du voyage, occasion de passer un moment convivial avec les anciens du village, dans une ambiance de fêtes !!!

Les assiettes à peine terminées, c'est la piste de danse qui se remplissait pour de longues heures de Paso, Rumba et Rock !!!

Un réel plaisir de partager ces moments de fêtes avec nos aînés.



## Cérémonies du 11 novembre

Afin de marquer l'entrée dans le Centenaire de la Grande Guerre, la traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée cette année en présence du sénateur Pierre Bernard-Reymond, et des enfants des différents établissements de Tallard.

Ainsi, après la lecture des textes officiels par le maire Jean-Michel Arnaud, puis par les élèves de l'école Saint-Exupéry, ce sont les élèves de l'école Sainte-Agnès qui ont lu la liste des Tallardiens morts pour la France.

Enfin, plusieurs élèves du Collège Marie Marvingt de Tallard ont, à l'initiative de Madame la principale Elodie Hoffmann, retracé la vie d'un "poilu" du front par la correspondance entre Jacques Roman et sa famille restée dans les Hautes-Alpes. Lecture émouvante, durant laquelle le quotidien de ces soldats du front apparaissait à l'auditoire dans toute sa dureté.

Pour finir, le sénateur Pierre Bernard-Reymond prenait la parole pour un discours vantant le travail des pères fondateurs de l'Europe, dont l'engagement est aujourd'hui encore le garant de la paix entre les différents pays d'Europe.

## Cross du collège Marie Marvingt

Jeudi 17 octobre se déroulait pour la première fois le cross organisé par l'équipe pédagogique du Collège Marie Marvingt de Tallard, ouvert à tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. 2 parcours (2070 m pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, et 2520 m. pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) au départ du stade municipal, permettaient aux élèves de traverser le parc de la Garenne, pour revenir en sens inverse jusqu'au stade, avec un crochet par le lotissement Le Chêne pour les plus grands.

L'ambiance était fraîche à 8h en bord de piste, mais rapidement bonne humeur et motivation des professeurs permettaient à tous de se positionner sur la ligne de départ avec l'envie d'en découdre !!!

Une ambiance qui montait encore lors de la remise des prix qui a eu lieu dans la cour du collège, devant tous les élèves. Mme Hoffmann, principale du collège, et l'ensemble de l'équipe pédagogique, peuvent être satisfaits de cette grande première.

Le maire de Tallard, Jean-Michel Arnaud était également présent à la remise des prix pour féliciter les élèves pour leurs performances, et l'ensemble de l'équipe pédagogique pour leur travail d'organisation et d'encadrement de cette manifestation sportive.



## Bilan 2013 - Accueil des nouveaux habitants

La commune de Tallard a le plaisir d'accueillir chaque année entre 30 et 40 nouveaux arrivants. Ces personnes d'horizons différents ont fait le choix de poser leurs valises à Tallard, et toutes pour la même raison : la qualité de vie que l'on rencontre ici à Tallard.

Ils étaient une dizaine vendredi 29 novembre à avoir répondu à l'invitation de la Mairie, partageant un moment convivial avec les membres de l'équipe municipale dans la salle du conseil.

Après avoir partagé le verre de l'amitié avec les membres du Conseil Municipal, tous étaient conviés à assister au bilan municipal, dans la salle polyvalente voisine.

Ainsi, c'est une cinquantaine de personnes qui a pu assister à ce bilan 2013, portant principalement sur les travaux réalisés par la commune durant l'année, ceux en cours, et ceux à venir en 2014 : Cité Lambert, Chemin de la Vendée, éclairage du Château, et accès à Polyaéro, mais également Maison des Solidarités et Bibliothèque Municipale, réfection complète des WC publics de la commune, piste cyclable chemin du Boudonnet, construction d'une nouvelle classe à l'école Saint-Exupéry, réalisation des enduits du chœur de l'église Saint-Grégoire, aménagement

d'un parking dans le secteur des jardins, raccordement postal, réaménagement de places publiques, début des travaux du Centre de formation Polyaéro sur le site de l'ALAT, sans oublier le clou du spectacle : TALLARD, VILLE DEPART DE LA 15<sup>e</sup> ETAPE DU TOUR DE FRANCE !

## Concours de fleurissement

Dans la foulée du repas organisé avec l'ensemble des jardiniers de Tallard, se déroulait mercredi 16 octobre la remise des prix pour le concours de fleurissement municipal dans la salle du conseil de la Mairie de Tallard.

Avec une quinzaine de jardiniers inscrits au concours, et malgré une saison difficile, les membres du jury ont visité de beaux jardins et ont apprécié les efforts réalisés par ces Tallardiens, qui participent à l'embellissement de la commune.

Le maire Jean-Michel Arnaud, a rappelé combien il appréciait ce village fleuri, belle vitrine du département pour les visiteurs en provenance du Sud. De nombreuses personnes présentes en ont profité pour saluer les efforts réalisés par la municipalité autour du fleurissement : "chaque année c'est plus fleuri, avec de nouvelles compositions, de nouvelles couleurs... Chapeau !!!"



Daniel Borel, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des travaux a félicité son équipe représenté par Jérôme Valantin chargé du fleurissement : "Il y a une réelle émulation qui nous pousse à nous démarquer des autres villes, comme Sisteron, ou Gap, qui font chaque année de gros efforts pour le fleurissement de leur commune. Nous faisons preuve d'imagination et trouvons régulièrement de nouvelles variétés pour égayer notre commune et ne pas tomber dans la routine."



La commune tient à féliciter et encourager toute la population à continuer à œuvrer pour fleurir la commune, mais également à remercier les partenaires de cette opération pour leur soutien et les nombreux lots offerts aux participants. Ets Signoret, Perret Horticulture, Ets Borrelly, Botanic, Robin Pépinières, CREA et Jardiland.

Cette cérémonie conviviale a donné lieu à une remise de prix pour les différentes catégories :

**Catégorie Jardins :** M. Durand

**Catégorie Villas :** M. et Mme Cavoto

**Catégorie Façades et balcons :**  
M. Nollet

**Prix Spécial du Jury :** Mme Pastor

**Prix spécial du Public :**

M. et Mme Arnaud Danièle

Tous ont pu continuer d'échanger autour de leur activité préférée qu'est le jardinage, tout en partageant le verre de l'amitié avec les partenaires présents, ainsi que les membres du Conseil Municipal de Tallard.



## Visite du préfet de Région

Pour sa première visite officielle dans les Hautes-Alpes, le préfet de Région Michel Cadot a souhaité en savoir plus sur le projet de centre de formation aux métiers de la maintenance Aéronautique Polyaéro. Accompagné du préfet Pierre Besnard, du président du Conseil général Jean-Yves Dusserre et du député Joël Giraud, il a été accueilli à Tallard par le maire Jean-Michel Arnaud, ainsi que Xavier Bonnardel, responsable des formations aéronautiques à l'université d'Aix-Marseille.

M. Cadot a encouragé l'ensemble des acteurs de ce projet à lui faire part de leurs besoins dans cette phase de montée en charge de ce projet innovant, et répondant à un réel besoin des entreprises de la filière aéronautique, comme le précisait M. Bonnardel.

Après une présentation du projet et de ces enjeux, l'assemblée s'est ensuite dirigée vers les locaux de l'entreprise Beringer, représentative du développement économique de cette filière aéronautique à Tallard.

# Bien vivre ensemble

## Les pigeons

Face à la recrudescence de pigeons en cœur de village, la commune a décidé de lancer une nouvelle campagne de régulation. Elle devrait permettre de réduire les désagréments quotidiens et conséquences sanitaires dues au surnombre de ces volatiles. Cette campagne confiée à une société spécialisée des Alpes du Sud est intégralement financée par la ville. Elle se déroulera sur 15 jours et sera renouvelée autant que de besoin. A ce jour, ce sont déjà près de 130 individus qui ont été capturés. Afin de garantir l'efficacité de ces campagnes de régulation, la municipalité invite les personnes qui auraient identifié des sites de repos ou de ponte à se manifester auprès des services.

## Bienvenue aux nouvelles entreprises tallardiennes

### ARILYS :

Fleuriste, artisan, créateur  
Avenue Auguste Durand  
05130 Tallard  
09 73 62 05 38  
[www.arilys-fleuriste.fr](http://www.arilys-fleuriste.fr)

### BAR DE L'UNION :

Nouvelle gérante : Isabelle Da Buron  
7, avenue du 11 Novembre - 05130 Tallard  
06 35 18 21 98

### CABINET DE KINÉSITHÉRAPEUTES

13, chemin de la Vendée  
Mme Marie Rolland : 04 92 54 61 56  
et 06 38 93 97 66  
M. Jérémy Convers : 06 78 63 28 92

### CABINET PLURIDISCIPLINAIRE :

Avenue Auguste Durand  
05130 Tallard

### Ostéopathe :

Hélène Delmas (D.O)  
04 88 03 40 11 / 06 89 37 53 40

### Psychologues :

Isabelle Fragiacomio : 06 84 52 38 18  
et Mathilde Renaud-Goud :  
06 30 93 68 73

### Infirmières :

Dominique Delfosse  
et Stéphanie Muret : 04 92 54 17 97

### CHEZ FITOURI :

Snack Pizza, Spécialités Libyennes  
Place Cdt Dumont - 05130 Tallard  
07 60 02 97 73



# TOUR DE FRANCE 2014



**RE-TOUR  
SUR 2007**



# Tallard ville départ

## Dimanche 20 juillet 2014



La rumeur courait depuis l'été 2013... C'est une réalité depuis le 23 novembre, date de la présentation officielle du parcours du Tour de France 2014 à Paris, à laquelle étaient conviés Jean-Michel Arnaud, accompagné de Christophe Guidone et Xavier Contal, adjoints au Maire.

### Le mot du Maire

"Accueillir un départ du Tour de France est une vitrine extraordinaire pour notre commune, une occasion unique pour une ville de 2000 habitants de se montrer au monde entier et de promouvoir ses atouts. C'est un défi, un challenge que je suis heureux de relever en équipe avec l'ensemble de mes collaborateurs, mais également et surtout avec l'ensemble des Tallardiens. Les nombreux attraits de Tallard pourront être valorisés, tant au niveau du château que de l'aérodrome, théâtres de nombreuses animations à l'occasion de cette grande fête du vélo.

Je souhaite de tout cœur que nous puissions fêter tous ensemble la réussite de cet événement mondial, à l'occasion d'une journée durant laquelle toutes les bonnes volontés devront être mobilisées : si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles garante du succès de cette opération, faites-vous connaître en Mairie, ou remplissez le bulletin à découper ci-dessous".

### L'étape : Tallard/Nîmes

222 km, c'est la 3<sup>e</sup> étape la plus longue du Tour de France 2014.

Une épreuve sans difficulté particulière, si ce n'est plus de 220 km, qu'il faudra avaler sous un soleil de plomb. La chaleur pourrait être un élément crucial de cette épreuve, longue descente à travers la Provence jusqu'aux mythiques arènes.

### Le départ

Les nouvelles contraintes techniques imposées par la société ASO conduisent à positionner la zone "Village Départ" sur le secteur du stade, avec la ligne de départ au droit du chemin de Boudonnet.

### Les réunions

Le commissaire général Yannick Goasdud était en Mairie de Tallard mercredi 22 janvier afin de vérifier les contraintes imposées par ASO avec la réalité du terrain. Un véritable casse-tête avec lequel M. Goasdud a l'habitude de composer, chaque ville étant une situation particulière à laquelle il convient de s'adapter. Et en l'occurrence, le site de Tallard ne pose pas de problème particulier, "la commune n'est pas grande, mais dispose d'espaces importants, notamment autour de l'aérodrome."

Mercredi 29 janvier, c'est Mme Gougeat, chargée des relations avec les collectivités qui recevait Tallard et Risoul dans les locaux du Conseil Général, afin d'exposer ce qu'il est possible de faire en terme d'animations et de communication en marge de l'événement.



### Le Tour de France en chiffres

**21 étapes,**  
**3656 km à parcourir,**  
**22 cols à escalader...**

### L'organisation :

**4 500** personnes (accréditées)  
**45** Gardes Républicains Motocyclistes  
**10** Officiers de Police (mission police)  
**2 400** véhicules  
**1 350** lits réservés chaque jour  
**16 000** personnes accréditées sur l'ensemble du Tour  
**24 000** gendarmes et policiers mobilisés (convention nationale)  
**12 à 15** millions de spectateurs

### La caravane publicitaire :

- **190** véhicules (soit **43** marques représentées) & **25** semi-remorques
- **20** kilomètres de défilé
- **15** millions de cadeaux distribués

### La course :

- **22** équipes (**198** coureurs)
- **294** accompagnateurs
- **17** membres du Collège des Commissaires

### Les médias :

- **647** médias (100 chaînes de TV et 70 radios, 400 titres de presse & agences, 70 sites internet)
- **2 269** journalistes sur le Tour représentant 35 nationalités
- **4 222** heures de diffusion TV plannétaire assurée par 92 chaînes de télévision couvrant 190 pays dont 60 en direct
- **3,3** milliards de contacts télévisés à travers le monde.



### Fiche d'inscription pour les bénévoles du Tour de France

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

À nous retourner en Mairie ou par mail [service.comm@ville-tallard.fr](mailto:service.comm@ville-tallard.fr)



## La réforme des rythmes scolaires

Les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires dans le 1<sup>er</sup> degré sont fixées par le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire, lequel prévoit un retour à la semaine scolaire de quatre jours et demi. L'objectif annoncé par le gouvernement est double : mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous.

La règle commune proposée est la suivante : 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et mercredis matin à raison de 5h30 maximum pour une journée, et 3h30 maximum pour une demi-journée ; la pause méridienne ne pouvant être inférieure à 1h30. A ces 24 heures d'enseignement s'ajoutent des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), organisées en groupes restreints, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école. L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, sur proposition du conseil des maîtres. De

la même façon, de nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP) doivent être mis en place par la commune.

Il est important de préciser que l'organisation de la semaine scolaire est décidée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), après simple avis du maire.

Les maires ainsi que les conseils d'école avaient la possibilité d'appliquer cette réforme dès la rentrée scolaire 2013, et de présenter en ce sens des projets d'organisation du temps scolaire dans le respect des principes posés par le décret.

De la même manière, le décret ouvrait également la possibilité aux communes de décider de différer d'une année l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Le dialogue et la concertation menés par la commune avec les enseignants et les parents d'élèves délégués, notamment dans le cadre du Conseil d'école du 8 février 2013, et a mis très clairement en exergue le souhait majoritairement exprimé de solliciter un report de la date de mise en œuvre de cette réforme.

C'est ainsi que le Conseil Municipal, par délibération du 11 février 2013, et eu égard notamment aux incertitudes concernant les modalités d'encadrement des activités, ainsi qu'aux financements réellement mobilisables, a officiellement sollicité une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-15 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Après une année de report, cette réforme devra, sauf empêchement, être mise en œuvre dès la rentrée scolaire 2014-2015.

C'est ainsi qu'au mois de décembre 2013, et comme le prévoit la "loi", la commune a adressé au DASEN une proposition d'organisation de la semaine scolaire. Cette proposition d'organisation a notamment été travaillée en concertation avec l'équipe enseignante de l'école publique Saint-Exupéry, et a fait l'objet d'une présentation aux parents à l'occasion d'une réunion publique organisée par l'équipe municipale le 18 décembre 2013.

Dans la mise en œuvre de cette réforme, la commune travaille actuellement, en lien avec l'ensemble de la communauté éducative, à la définition du contenu même des nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP).

## Projet d'organisation du temps scolaire

	7h30	8h30	11h30	13h45	16h00	16h30	17h30	18h30
<b>Lundi</b>	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Temps détente	TAP	Garderie	
<b>Mardi</b>	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Temps détente	TAP	Garderie	
<b>Mercredi</b>	Garderie	Enseignement						
<b>Jeudi</b>	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Temps détente	TAP	Garderie	
<b>Vendredi</b>	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Temps détente	TAP	Garderie	



**TAP : Temps d'Activités Périscolaires**

**Garderie: assurée matin et soir sur l'école Saint Exupéry**

## Etat des lieux sur la Zone d'Activités Économiques

Les travaux d'aménagement de la nouvelle zone d'activités économiques sont achevés et ont été réceptionnés par le SIVU, en sa qualité de maître d'ouvrage. La totalité des huit lots qui composent cette zone fait l'objet de promesses de vente signées, et pour l'heure, deux permis de construire ont été accordés par la commune.

### Dossier Intermarché

Ainsi, le 13 mai 2013, un permis de construire a notamment été délivré par la commune au bénéfice de la société immobilière européenne des Mousquetaires, pour la construction d'un magasin à dominante alimentaire de 1650 m<sup>2</sup> sous l'enseigne INTERMARCHÉ. A ce jour, et plus de neuf mois après la délivrance du permis de construire, les travaux n'ont toujours pas pu débuter.

La commune et le porteur de projet regrettent en effet la multiplication régulière et systématique des recours introduits depuis plusieurs mois, par quatre opposants locaux notoires au projet.

Ces recours systématiques, et pour l'heure stériles, pénalisent bien évidemment le développement économique de notre territoire, et en premier lieu ses habitants qui devront attendre encore un peu avant de pouvoir se rendre dans leur supermarché de proximité, et peut-être y trouver un emploi.

### Rappel des différents temps de procédure

L'autorisation administrative d'ouverture de l'établissement a été délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC), le **9 mai 2012**.

Cette autorisation a fait l'objet d'un recours, introduit par les requérants, devant la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC), laquelle commission a confirmé l'autorisation d'ouverture de l'établissement initialement délivrée par la CDAC. La décision de la CNAC a fait l'objet à son tour d'un nouveau recours en annulation devant le Conseil d'Etat. Une nouvelle fois, le Conseil d'Etat, par un jugement du **1<sup>er</sup> mars 2013** confirme l'autorisation d'ouverture et d'exploitation du magasin.

Finalement, l'autorisation administrative d'ouverture et d'exploitation étant confirmée par le juge administratif, le permis de construire a été délivré par la mairie le **13 mai 2013**.

Ce permis de construire, à son tour, a fait l'objet d'un recours gracieux toujours introduit par les mêmes requérants, et tendant à son retrait.

La commune n'ayant pas donné suite à la demande de retrait du permis de construire, les requérants ont formé recours contentieux en annulation de l'arrêté de permis de construire, près le Tribunal Administratif.

Aujourd'hui, à l'heure où paraît ce nouveau numéro de votre "Regards sur Tallard", le porteur de projet, les consommateurs, la commune et le SIVU de l'Aéropole de Gap-Tallard, attendent la décision du juge administratif.

### Dossier

### Brico-Dépôt

Le 27 janvier 2014, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC), autorisait la SAS Euro Dépôt Immobilier à créer, sur la Zone d'Activités Economiques de Tallard, un magasin à l'enseigne Brico Dépôt, spécialisé dans la vente au détail d'articles de bricolage.

Dans le cadre de son installation qui se ferait sur la totalité des emprises foncières de la zone, situées à l'ouest de la RN85, l'enseigne créerait notamment une cinquantaine d'emplois directs.

La commune de Tallard, qui, au sein du SIVU de l'Aéropole de Gap-Tallard, travaille sur ce dossier depuis près de 24 mois, ne peut que se satisfaire de la décision de la CDAC, en ce qu'elle pose le premier jalon d'un parcours qui s'annonce long et certainement difficile, avant l'ouverture effective du magasin.

Il est en effet possible et probable, comme sur le dossier Intermarché, que le dossier Brico-Dépôt donne lieu à une multiplication des recours et des procédures.

Dans l'intérêt du développement économique du territoire et de ses habitants qui sont par ailleurs des consommateurs, l'équipe municipale accompagnera au mieux ces deux projets, dans la continuité du travail déjà accompli en matière de développement économique de notre commune.



# PRATIQUE

## Nombres utiles

MAIRIE .....	04 92 54 10 14
CAMPING LE CHENE .....	04 92 54 13 31
PISCINE MUNICIPALE.....	04 92 54 15 07
URGENCE VEOLIA .....	08 11 90 07 00
C.C.T.B. ....	04 92 54 16 66
DECHETTERIE .....	04 92 54 27 29
OFFICE DE TOURISME.....	04 92 54 04 29
POMPIERS.....	18
GENDARMERIE LA SAULCE.	04 92 54 20 05
TRESOR PUBLIC .....	04 92 54 10 49
LA POSTE .....	04 92 20 64 00
AMBULANCES Alpines .....	04 92 53 79 79
AMBULANCES La Saulce. ....	04 92 54 26 00
CABINET MEDICAL .....	04 92 54 10 01
CABINETS INFIRMIERES .....	04 92 54 17 97 06 85 77 94 61 / 06 07 65 78 96
KINESITHERAPEUTES	
F FURMINIEUX .....	04 92 54 03 92
M ROLLAND.....	04 92 54 61 56
PHARMACIE .....	04 92 54 12 92
MAISON MEDICALE DE GARDE	04 92 52 28 15
VETERINAIRE.....	04 92 54 06 77
PERMANENCE ADMR.....	04 92 46 10 37
URGENCE GAZ NATUREL.....	08 00 47 33 33
Raccordement Gaz naturel	08 10 22 40 00
Gaz de France Dolce Vita ....	09 69 32 43 24
CONSEIL GENERAL .....	04 92 40 38 00

# ETAT-CIVIL

## Naissances

DOURIEZ Kelya .....	le 29 aout 2013
GENIS Eline.....	le 30 aout 2013
GALLICE Elena.....	le 14 septembre 2013
DE-GORTER Louna.....	le 08 octobre 2013
PORTE Remi .....	le 21 octobre 2013
VIGNERON Maxence ...	le 6 novembre 2013
PERNIN Antoine.....	le 10 novembre 2013
FITOURI Marwa .....	le 4 décembre 2013
ALLOUIS Axel.....	le 27 janvier 2014

## Les nous ont quittés

CAVAGLIASSO Alexandre .....	le 11 aout 2013
CHABOT Maurice.....	le 28 octobre 2013
SCALA Andrée, veuve Marzatier .....	le 25 décembre 2013
RICHAUD Mireille, veuve Augier .....	le 5 janvier 2014
HUGUES Paulette, née Gaillard.....	le 29 janvier 2014

# Elections municipales



ÉLECTIONS  
MUNICIPALES

Ce qui change dans les Communes  
de plus de 1000 habitants :

## ATTENTION

### Changement des règles pour les élections municipales du 23 mars 2014 :

- ✓ Les 19 conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste entière, bloquée.

### Sont interdits, sous peine de nullité du vote :

#### • Le panachage

#### • L'ajout ou le retrait d'un ou plusieurs noms

- ✓ La liste doit être paritaire (autant de femmes que d'hommes)
- ✓ Sont élus en même temps, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires (qui siègeront à la Communauté des Communes de Tallard-Barcellona)
- ✓ La présentation d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...) **est obligatoire** pour voter.



## Focus sur L'Hôtel des Voyageurs

L'ancien Hôtel des Voyageurs, bâtiment communal situé en cœur de village, connaîtra bientôt une seconde vie.

En partenariat avec l'OPH05, la commune a souhaité restaurer ce bâtiment dans le cadre d'un projet d'habitat favorisant la mixité sociale et de solidarité notamment autour des personnes âgées et des résidents de la Chrysalide. Le projet qui nécessitera la démolition complète du bâtiment actuel, prévoit la création de huit logements collectifs et locatifs, ainsi que l'aménagement de surfaces commerciales communales en rez-de-chaussée du nouveau bâtiment. Comme le rappelle Monsieur Lefranc, directeur du centre La Chrysalide, "l'idée de placer les principes de la mixité et de la solidarité au centre de cette opération, et qui plus est en centre de village doit être encouragée". Dans le cadre de cette opération, Monsieur le Préfet a d'ores et déjà répondu favorablement à la mise à disposition de deux logements réservés au contingent préfectoral au profit de l'association La Chrysalide, pour y loger des personnes handicapées. Le 6 Juin 2013, une première étude de faisabilité réalisée par l'OPH05 a été présentée à la Mairie et le Conseil Municipal délibérera dès le mois de mars, sur la validation de principe du partenariat avec l'Office Public de l'Habitat, pour la réalisation de cette opération.

### Votre commune vous informe

Votre maire Jean-Michel ARNAUD vous reçoit tous les jours sur RDV.  
Prise de contact par téléphone auprès de Fabienne AMAR au 04 92 54 15 41.



Contact Mairie :  
1, place Général de Gaulle - BP 26 - 05130 TALLARD  
Tél. 04 92 54 10 14 – Fax : 04 92 54 00 81  
mairie@ville-tallard.fr – www.ville-tallard.fr

Journal municipal d'information – Directeur de publication : Jean-Michel Arnaud  
Rédaction : Service communication de la mairie – Crédits photos : Elus et services municipaux  
Dépôt légal : juin 2003 – Conception - Impression : COULEURS D'IMPRESSION Gap – Tirage : 1 500 ex.